

Image not found or type unknown



Curatelle renforcée choix des bénéficiaires de l'assurance vie

Par **fredomarie**, le **05/02/2008** à **10:53**

mon frère est actuellement sous tutelle et d'après examen médicaux devrait passer en curatelle. Son souhait est que son assurance vie revienne à ses neveux et nièces et non aux héritiers direct est-ce possible sous curatelle renforcée